

FONDS DE DOTATION DE LA CHAPELLE SAINT JEAN A ANTIBES

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'EXERCICE 2018

A nouveau en 2018, l'activité du Fonds a été quasi exclusivement consacrée à l'élaboration du projet de restauration de la chapelle et aux nombreux échanges avec les différents partenaires de ce dossier, notamment les responsables de la direction régionale des Monuments Historiques et ceux de la ville d'Antibes.

Le premier semestre a été consacré à la préparation par les architectes des documents nécessaires au dépôt du permis de construire qui est intervenu le 1^{er} juin et aux premiers chiffrages des travaux par l'entreprise retenue pour leur réalisation. Les derniers choix ont été précisés au cours d'une réunion de travail à la DRAC le 20 juin.

Suite aux demandes formulées par les services de la Mairie, des pièces complémentaires leur ont été adressées fin août. La délivrance du permis était attendue pour le mois d'octobre et les dispositions prises pour une ouverture du chantier en fin d'année.

Or dès la fin du mois de septembre nous avons été alertés d'un possible refus, principalement en raison du non respect de certaines dispositions du PLU de la ville d'Antibes relatives aux zones inondables. De nombreux échanges et réunions se sont donc déroulés en octobre et novembre à l'initiative du représentant du Fonds de Dotation afin de débloquer la situation. En outre le commissaire enquêteur en charge de la révision du PLU a été saisi par ses soins. Un accord, subordonné à l'avis de la DRAC, est intervenu courant décembre. Toutefois le permis n'a été signé que le 24 janvier 2019.

De façon très surprenante, il était assorti de nombreuses prescriptions dont ni les architectes, ni le maître d'ouvrage n'avaient eu connaissance auparavant. Elles concernent principalement la nécessité de nouvelles recherches archéologiques et d'études hydrogéologiques complémentaires. Une nouvelle réunion avec toutes les parties concernées s'est tenue à la DRAC le 5 mars 2019, elle a permis de clarifier les positions de chacun, et on peut espérer un démarrage effectif des travaux au second trimestre 2019.

Parallèlement, la recherche de financements s'est poursuivie. La subvention attendue de l'Etat d'un montant de 98.000€ a été notifiée en septembre. La Sauvegarde de l'Art Français a également confirmé son accord pour une première tranche de 10.000€. Un dossier a été déposé en juillet auprès de la ville d'Antibes, sans réponse officielle à ce jour. Ces démarches se poursuivront en 2019 en vue d'obtenir des concours supplémentaires.

Compte tenu de l'incertitude quant à la date de début des travaux, il a été décidé de ne prévoir aucune manifestation accueillant du public à partir du mois de septembre. Seule la traditionnelle fête de la Saint Jean a donc été organisée comme les années précédentes en juin avec le concours du comité de la Saint Sauveur de Vallauris.

Enfin le conseil d'administration du Fonds de Dotation a été renouvelé pour 3 ans par décision de son fondateur, l'association pour la sauvegarde de la chapelle saint Jean, au cours de son assemblée générale du 21 juillet. A cette occasion il a été élargi à 3 nouveaux membres.